



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### établissements

#### Question au Gouvernement n° 1078

#### Texte de la question

##### AGRESSION DANS UN LYCÉE DE SEINE-SAINT-DENIS

M. le président. La parole est à M. Patrice Calmégane, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.  
M. Patrice Calmégane. Hier matin, à dix heures trente, une bande de jeunes est entrée par effraction dans les locaux du lycée Jean-Baptiste Clément à Gagny, dans ma circonscription, en Seine-Saint-Denis. Ils étaient cagoulés et armés de barres de fer et de couteaux.

Ils ont pénétré dans une salle de permanence où ils ont cassé du mobilier, mais aussi - et cela est beaucoup plus grave - tabassé des élèves et blessé une surveillante. Quatre personnes ont été hospitalisées, douze blessées, beaucoup choquées. Ces actes sont inqualifiables par leur violence et par leur objet.

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, nous avons rencontré, mardi après-midi, l'ensemble de la communauté scolaire de l'établissement, à laquelle je souhaite rendre hommage pour son sang-froid ; je pense notamment à Mme Manciaux, la proviseure du lycée.

M. Gérard Bapt. Vive les profs !

M. François Brottes. Arrêtez de supprimer des postes !

M. Patrice Calmégane. Pouvez-vous, monsieur le ministre, informer la représentation nationale des suites de ces événements et des mesures que vous comptez prendre en coordination avec vos collègues de la justice et de l'intérieur afin d'éviter que ce genre d'actes ne se reproduisent et pour que l'école de la République reste un lieu de paix et d'éducation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur Calmégane, je me suis rendu hier à Gagny après cette inqualifiable agression ; avec vous, nous avons constaté que se sont produits hier, dans l'école de la République, des faits qui relèvent de la délinquance : une bande armée qui fait irruption dans un établissement, qui en force l'entrée et qui agresse violemment des élèves et des maîtres.

M. Bruno Le Roux. Continuez à supprimer des postes : vous voyez ce que cela donne !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Rien ne nous fera accepter de telles violences dans nos établissements ; ils seront protégés !

Je veux rendre hommage à la communauté éducative de Gagny, qui a bien réagi, et a organisé ce matin même une rencontre avec tous les élèves pour les aider à réfléchir aux conséquences de ces événements.

Nous avons aussi décidé, en accord avec M. le Premier Ministre, que le préfet et le recteur pourront prendre des décisions concernant les abords de cet établissement.

Enfin, le Président de la République recevra ce soir, à dix neuf heures, les représentants de la communauté éducative de Gagny (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) afin que nous puissions avec eux tracer des pistes et imaginer des solutions - tout simplement parce que nous manifesterons une fois encore que rien ne viendra semer le non-droit et la violence dans les établissements scolaires français ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Bruno Le Roux. Si, vous, par votre politique !

#### Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Calméjane](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1078

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

**Question publiée le :** 12 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mars 2009